

Les électriciens et leurs salaires en haute voltige

Alexandre Gascon

Des pylônes renversés, des lignes de courant rompues, des villages complètement coupés de l'électricité pendant plusieurs jours. Les électriciens de la province ont été témoins de ces situations plus que quiconque au cours de la dernière semaine de janvier.

Depuis le début de l'année 2008, les membres du syndicat International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW) de la région 1432, soit l'Île-du-Prince-Édouard, ne voient pas seulement le nombre de tempêtes augmenter, mais leur salaire également. IBEW 1432 et son directeur, Ray McBride, en sont venus à une nouvelle entente contractuelle avec l'Association of Commercial and Industrial Contractors of P.E.I. L'affaire conclue fait grimper d'un bond vertigineux les revenus des électriciens membres de l'union.

Le résultat des négociations, qui se sont étendues sur plus de six semaines, s'inscrit dans la lutte livrée par la province à l'exode des jeunes insulaires vers l'ouest canadien. «J'ai l'impression que, même si l'entente ne nous mène pas au même niveau que les autres provinces, les entrepreneurs commencent à réaliser qu'ils devront offrir aux électriciens de l'Île, des salaires équivalents à ce qui se fait ailleurs, s'ils veulent conserver une main-d'œuvre qualifiée», confiait M. McBride. Le directeur du syndicat estime qu'environ une vingtaine de membres du 1432 quitte chaque année pour l'Alberta.

Ces départs de travailleurs compétents sont évidemment une perte pour l'Île-du-Prince-Édouard, mais ces places vacantes ouvrent la porte aux jeunes tentés par le métier, surtout que les nouveaux salaires sont

Si les électriciens ont grimpé régulièrement ces derniers temps, il en va de même pour les revenus de plusieurs d'entre eux.



bien plus alléchants. Il est question d'une augmentation d'environ 6 \$ de l'heure selon les situations. Les électriciens travaillant sur des projets dont le coût atteint les 350 000 dollars, ont vu leur salaire horaire passer de 28,25 \$ à 34,25 \$, soit une augmentation de 21,23 %. Ceux qui s'échinent sur des projets moins dispendieux sont désormais payés 27,38 \$ au lieu de 21,38 \$. Les indemnités relatives aux déplacements et aux repas dans le cadre du travail sont également gonflées.

«C'est un gain très important que nous avons réalisé. Il est évident que l'augmentation des salaires ne contraindra pas complètement l'exode vers l'ouest, nous sommes néanmoins convaincus que ça aura un

impact. Ceux qui prévoyaient quitter quitteront. Mais les autres ne songeront peut-être plus à partir», affirme M. McBride.

Il est certain qu'une hausse aussi spectaculaire des salaires donne matière à réflexion. Pour un employé à temps plein (40 heures par semaine) qui travaille 50 semaines par année, cela représente un revenu brut bonifié de 12 000 dollars. Il est donc compréhensible de voir Ray McBride optimiste vis-à-vis de cette situation, lui qui croit que cela pourrait en inciter quelques-uns à réorienter leur carrière, affirmant au passage «qu'il y a toujours de la place dans notre syndicat pour des petits nouveaux». ❖

SOMMAIRE

**Le succès de Cavendish
Figurines**
Page 2A

**Chris Gallant, électricien à
son compte**
Page 2A

**Des centaines de possibilités
avec les Forces canadiennes**
Page 3A

**Emplois d'été et stages
professionnels : les portes
sont grandes ouvertes**
Page 4A

L'artiste et l'administratrice

Cavendish Figurines : un exemple pour tous les entrepreneurs

Alexandre Gascon

« Il y a deux aspects principaux lorsqu'on se lance en affaires : faire le produit et le vendre. Et on est rarement bon dans les deux. C'est pour ça qu'il faut travailler en équipe ou embaucher, lorsqu'il y a quelque chose qu'on ne comprend pas ou qu'on ne maîtrise pas ». C'est ce que répond Jeannette Arsenault, copropriétaire de Cavendish Figurines, lorsqu'il lui est demandé ce que ça prend pour percer le marché quand on démarre son entreprise. Et la femme d'affaires a l'expérience de la chose.

En janvier 1989, Jeannette Arsenault et Don Maxfield sont bénévoles pour la Canadian Association of Communicators in Education (C.A.C.E.). Cette année-là, c'est l'Île-du-Prince-Édouard qui a l'honneur d'accueillir la conférence nationale de l'association. Jeannette et Don désiraient contribuer au succès de l'événement à leur manière. « On voulait offrir un cadeau aux participants de la conférence », se rappelle Mme Arsenault.

C'est ainsi que la grande aventure de Cavendish Figurines a débuté. Le cadeau en question était de petites figurines de la très célèbre Anne du conte *Anne... la maison aux pignons*

verts, par Lucy Maud Montgomery. Les statuettes ayant rencontré une grande popularité lors de la conférence, Jeannette et Don décidèrent de lancer leur propre atelier de confection des figurines d'Anne. Succès immédiat de l'entreprise qui, à ce moment-là, ne vend qu'en vrac à des distributeurs chargés d'écouler la marchandise au détail. La demande s'accroissant indubitablement, les figurines constituaient des objets prisés par les collectionneurs; Cavendish Figurines devint une grande entreprise, un magasin/atelier où l'on crée et où l'on vend.

Aujourd'hui, la compagnie est devenue une attraction touristique reconnue dans plusieurs pays. Il n'en a toutefois pas toujours été ainsi et Jeannette Arsenault se souvient des efforts et des sacrifices consentis pour atteindre ce sommet. « Évidemment, ma qualité de vie a changé. L'été, je travaille à peu près 16 heures par jour, mais c'est un choix conscient que j'ai fait ». Ce qui, selon Jeannette, a permis à la compagnie de connaître un tel succès, c'est le partage des tâches. « Don est l'artiste de notre équipe, moi j'administre. Je mets le produit en valeur et je le vends », explique-t-elle. Il faut également être en mesure de prévoir les tendances, les variations fréquentes des modes.



Jeannette Arsenault et Don Maxfield dans l'atelier de production de Cavendish figurines.

Que ce soit pour adapter le « look » des figurines ou plus simplement pour penser à d'autres produits, Jeannette essaie de toujours être à l'avant-garde. Mais c'est d'abord et avant tout cette fameuse alliance entre l'artiste, Don Maxfield, et l'administratrice, Jeannette Arsenault, qui est imputable à la réussite de Cavendish Figurines. Une complémentarité que Jeannette recommande à tous les futurs entrepreneurs.

Aujourd'hui, la compagnie em-

ploie à chaque été environ quinze employés qui reçoivent une formation complète sur l'art du service à la clientèle. Jeannette prévoit embaucher trois ou quatre nouveaux employés pour l'été 2008. Avoir travaillé chez Cavendish Figurines constitue d'ailleurs une excellente référence à placer dans un curriculum vitae (un c.v.). Il est possible d'obtenir plus de renseignements sur la compagnie et sur ses activités au www.cavendish-figurines.com. ❖

Seul maître à bord

Alexandre Gascon

Bien qu'IBEW 1432 ait eu gain de cause et qu'ainsi les salaires de leurs membres ont prodigieusement grimpé, tous les électriciens de la province ne peuvent pas en dire autant.

Chris Gallant n'est pas membre du syndicat. Il a travaillé pendant près de 10 ans pour une grosse compagnie bien implantée dans le milieu : TNC electrical. Les lieux de travail variant souvent, principalement de Kensington à la région Évangéline, Chris a décidé que dorénavant, il choisirait lui-même les contrats sur lesquels il travaillerait.

Avec deux de ses amis, il s'est lancé à son compte. « Ça ne m'intéressait pas vraiment de faire partie du syndicat et je voulais être mon propre boss. C'était donc la seule solution », avoue M. Gallant. Il sait très bien que, au cours des premières années à tout le moins, il ne pourra pas gagner un salaire horaire équivalent à 34,25 \$, mais le plaisir d'être le chef,

de prendre lui-même ses décisions et de choisir les contrats qui l'intéressent, n'avait pas de prix à ses yeux. « Évidemment, mes partenaires et moi visons à gagner plus d'argent d'ici cinq ou six ans et d'avoir une belle qualité de vie », affirme Chris. Celui qui a gagné le concours Compétences Canada du meilleur électricien au niveau national en 2001 est très confiant. Leur entreprise, Mid-Isle Electric, n'est vieille que de trois mois seulement et déjà, Chris et ses partenaires ont décroché de gros contrats avec Caven-

dish Farms et McCain.

La compagnie se spécialise dans le secteur industriel. Selon Chris, il y a plus d'argent à faire, car beaucoup moins de compétition. Le secteur résidentiel est très difficile à percer car les grosses compagnies se partagent déjà le gâteau. En plus des trois patrons, l'entreprise compte deux apprentis électriciens. Chris prévoit

que, si la tendance se maintient, Mid-Isle Electric pensera sérieusement à accroître son personnel.

Lorsqu'il est question de l'Alberta et de l'exode de plusieurs jeunes insulaires dans cette province, Chris Gallant sourit candidement et répond que personnellement, il n'a jamais envisagé réellement cette option. « Je suis beaucoup trop attaché à l'Île pour m'exiler en Alberta. De toute façon, travailler sept jours par semaine, 15 heures par jour, ne me disait rien de bon ».

Espérons que la considérable augmentation de salaire que les membres de IBEW 1432 se sont vus accorder incitera les électriciens à demeurer sur l'Île. Toutefois, d'autres options sont envisageables. Devenir son propre patron comporte plusieurs avantages. Chris estime qu'« il y aura toujours de la place pour les bons entrepreneurs déterminés ». ❖



Chris Gallant, copropriétaire de Mid-Isle Electric.

Les Forces canadiennes : un employeur de premier ordre

Plus de 13 000 nouvelles recrues par année, plus de 100 carrières possibles

Alexandre Gascon

Le sergent Stéphane Laprade est militaire de carrière. Il s'est enrôlé dans les Forces canadiennes il y a plus de 20 ans et, aujourd'hui encore, il ne peut imaginer un boulot plus stimulant.

Ce qu'il y a de merveilleux avec les Forces, selon le sergent, c'est que tout le monde peut trouver chaussure à son pied et évoluer dans un milieu à sa mesure. «Généralement, les gens croient que s'enrôler signifie devenir un soldat d'infanterie, rien n'est plus faux. Les Forces canadiennes proposent plus de 100 métiers différents, en passant du plombier jusqu'au docteur», affirme-t-il.

Après avoir travaillé pendant 17 ans comme ingénieur de combat, ce qui a «permis» au sergent Laprade de voyager autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, il œuvre maintenant depuis trois ans comme recruteur du détachement de Charlottetown. «En 2008, c'est plus de 100 nouvelles recrues que nous embaucherons juste pour l'Île-du-Prince-Édouard», affirme-t-il.

Chacun sa route, chacun son chemin

Les Forces canadiennes emploient des jeunes à temps plein dès l'âge de 17 ans; il suffit d'avoir complété sa 10^e année. Elles savent aussi reconnaître et récompenser ceux qui désirent poursuivre leurs études jusqu'à l'université en subventionnant totalement les frais de scolarité et ce, pratiquement dans n'importe quel domaine. Il faut préalablement passer certains tests, et une fois acceptés, différentes options de carrière sont offertes.

Certains décident de devenir des militaires du rang (des soldats),



Le sergent Stéphane Laprade dans son bureau à Charlottetown.

que ce soit dans l'infanterie (armée de terre), dans la marine ou dans l'aviation. D'autres choisissent de devenir directement des officiers (des gestionnaires/administrateurs), en allant soit au Collège militaire royal du Canada à Kingston en Ontario, soit à l'université de leur choix afin d'obtenir un baccalauréat reconnu par les Forces canadiennes.

Tout un avantage pour les bilingues

Rares sont ceux qui s'enrôlent en étant déjà bilingues ce qui confère un atout précieux à ceux qui le sont. «Quelqu'un qui entre dans les Forces et qui est bilingue jouit de beaucoup plus de possibilités d'avancement», assure le sgt Laprade. «Les chances de voyager sont aussi beaucoup plus nombreuses». Tous les officiers doivent maîtriser les deux langues et suivre des cours dans cette optique; les bilingues ont donc plus de temps pour poursuivre leur formation étant donné qu'ils échappent à cette tâche.

Partenariat avec Holland College

Les Forces canadiennes (FC) sont aussi associées à Holland College dans le cadre du programme *Electronics engineering technology*. Les études dans ce programme, d'une durée de deux ans, peuvent être subventionnées totalement par les Forces. Il n'est pas nécessaire d'être un militaire pour s'inscrire dans ce domaine, mais tous les civils qui complètent ce cours avec succès et qui désirent rejoindre les Forces canadiennes, se verront accordés un bonus substantiel à

la signature de leur contrat, variant de 10 000 à 20 000 dollars.

Si vous désirez en apprendre plus sur le programme et son affiliation avec les Forces canadiennes, contactez Bob Morrisson au (902) 566-9386. Vous pouvez également visiter le site Internet du collège, www.hollandcollege.com, ou communiquer par courriel directement avec les responsables du programme en génie informatique à l'adresse suivante : computerstudies@hollandc.pe.ca. ❖

ce qui arrive, ton salaire va rentrer, ça n'a pas de prix», s'exclame Stéphane Laprade. Selon le sergent, la sécurité d'emploi ne représente qu'une seule des conditions avantageuses que les Forces canadiennes accordent. Les opportunités de voyage, les possibilités d'avancement, les salaires, l'esprit d'équipe, les soins de santé privilégiés pour le militaire et sa famille ainsi que la pension de retraite assurée, sont toutes d'excellentes raisons, selon le sgt Laprade, pour rejoindre les Forces.

Pourquoi pas la Réserve?

Les Forces canadiennes emploient aussi des militaires dans la Réserve dès l'âge de 16 ans. Ils travaillent à temps partiel au cours de l'année scolaire et à temps plein durant la saison estivale. Aux yeux du sgt Laprade, cette formule est idéale pour les jeunes ne sachant pas encore s'ils veulent s'enrôler dans la Force régulière. «Par exemple, si un jeune de la région Évangéline vient nous voir en nous disant qu'il souhaite demeurer dans son secteur, la Réserve devient à ce moment-là une bonne option. Il pourra rester dans sa région, s'entraîner, apprendre ce qu'est réellement une vie militaire et voir si ça lui convient tout en gagnant un bon salaire», explique Stéphane Laprade. Pour plusieurs jeunes militaires, cela apparaît comme le meilleur des deux mondes. ❖

Une sécurité d'emploi incomparable

Une des plus grandes détresses des employés du monde entier relève de l'insécurité d'emploi. Ne pas savoir d'une année à l'autre, d'un mois à l'autre, s'il sera possible de conserver son travail : cela peut facilement devenir angoissant. À ce niveau, les Forces canadiennes sont pratiquement imbattables. «Presque tous les experts prédisent une période de récession économique. Nous ne sommes absolument pas touchés par ça. Savoir à chaque semaine que, peu importe

Sur la voie des Forces

Les personnes intéressées à faire carrière dans les Forces canadiennes (FC) sont invitées à communiquer avec le sergent Stéphane Laprade, recruteur du détachement de Charlottetown, au (902) 569-6125 ou par courriel à l'adresse suivante : laprade.jbs@forces.gc.ca. Les candidats doivent cependant remplir certaines conditions pour être admissibles au recrutement :

- être citoyen canadien;
- être âgé de 16 ans ou plus pour la Réserve;
- être âgé de 17 ans ou plus pour la Force régulière;
- avoir terminé sa 10^e année ou l'équivalent;
- compléter avec succès les différents tests des FC.

Il est à noter que le consentement des parents est exigé pour les candidats de moins de 18 ans. Certains programmes d'enrôlement requièrent des préalables académiques additionnels. Pour plus d'informations, consultez le site Web des Forces canadiennes au www.forces.ca ou téléphonez au 1-800-856-8488.

L'été, c'est aussi l'occasion de travailler

Alexandre Gascon

L'été est une saison bien particulière, surtout pour les jeunes étudiants. C'est le moment de prendre du recul vis-à-vis de l'école et de profiter de la belle température pour ébaucher des projets, passer du bon temps avec ses amis et sa famille. Mais c'est aussi l'occasion de faire de l'argent en profitant de ses temps libres pour travailler dans un domaine qui nous intéresse. Comme il n'est pas facile d'être convaincu du mé-

tier qui convient le mieux à ses aspirations, la saison estivale est le moment idéal pour explorer le marché du travail. Les deux paliers de gouvernement, fédéral et provincial, proposent une panoplie de programmes de stages ou d'emplois d'été qui permettent d'acquérir de l'expérience en milieu professionnel. Des opportunités uniques, des contacts à établir, des voyages à travers le pays et même à l'étranger, tout un monde à la portée des étudiants ou des récents diplômés. La voie de l'emploi a retracé quelques-unes des nombreuses initiatives prises par les gouvernements.

Jeunesse Canada au travail

Jeunesse Canada au travail (JCT) offre des opportunités uniques, autant pour les étudiants que pour les récents diplômés.

Le programme est donc divisé essentiellement en deux volets. JCT propose aux étudiants âgés de 16 à 30 ans de mettre leurs compétences à l'épreuve en acquérant de l'expérience dans le milieu professionnel de leur choix. Tous les postes du volet étudiant de JCT sont rémunérés, ce qui permet d'amasser de l'argent et d'éventuellement payer les études. JCT comprend aussi un volet pour les jeunes diplômés prêts à lancer leur carrière. Le programme offre autant des stages dans les provinces canadiennes que dans certains pays étrangers. L'occasion est belle pour établir des contacts professionnels interfrontaliers et pour parfaire certaines compétences du secteur d'activités choisi. Plus de 2 700 emplois d'été et plus de 80 stages sont proposés. Les conditions d'admissibilité et tous les autres renseignements concernant JCT sont disponibles en ligne ; consultez le http://www.pch.gc.ca/ycw-jct/html/welcome_f.htm.



Programme PERCÉ

Cette année encore, le très populaire programme PERCÉ (Programme d'entrepreneurship régional, communautaire et économique) revient en force. L'occasion idéale pour les jeunes collégiens et universitaires de l'Île de travailler dans leur domaine, de gagner un bon salaire et d'établir des contacts. Considéré par le gouvernement fédéral comme étant la «meilleure pratique» pour contourner l'exode des jeunes, ce programme, livré par la Société de développement de la Baie acadienne (SDBA), permet autant aux fran-

cophones qu'aux anglophones de poursuivre leurs rêves professionnels. Le but est aussi de sensibiliser les participants aux richesses et aux possibilités économiques et culturelles de leur région. Afin d'encourager l'immigration à l'Île-du-Prince-Édouard, PERCÉ offrira la chance à deux personnes provenant de l'extérieur de la province de participer au programme. Les stages proposés par PERCÉ s'étaleront sur une période de 10 à 12 semaines. La date limite pour s'inscrire pour cet été est le 29 février. Vous pouvez contacter Léona Bernard à la SDBA au (902) 854-3660 ou visiter le site Web www.percepe.ca pour avoir plus de détails.



Emplois d'été Canada 2008



Dans le cadre du programme Expérience emploi d'été lancé par Service Canada, l'initiative Emplois d'été Canada 2008 aidera divers organismes communautaires sans but lucratif, des petites entreprises de 50 employés et moins, ainsi que des employeurs du secteur public à créer des emplois estivaux pour les étudiants âgés entre 15 et 30 ans. Cette année, plus de 95 millions de dollars seront injectés dans le programme au niveau national, ce qui permettra aux étudiants d'avoir le choix entre plusieurs types d'emploi. C'est une excellente occasion d'acquérir de l'expérience professionnelle tout en récoltant un peu d'argent au passage. Les emplois débiteront au cours du mois de mai et la période d'embauche variera de 6 à 16 semaines selon l'emploi. Pour participer, il est obligatoire d'être inscrit aux études à temps plein pour l'an prochain, tout comme il faut l'avoir été pendant l'année scolaire 2007/2008. Les intéressés peuvent se procurer de plus amples informations à l'adresse suivante : <http://www1.servicecanada.gc.ca/fr/dgpe/ij/pej/programme/pce.shtml> ou téléphoner au numéro 1-800-935-5555.

Jobs for youth

Ce programme est, en quelque sorte, la version provinciale de l'initiative fédérale Emplois d'été Canada. Les emplois sont offerts aux étudiants âgés d'au moins 16 ans par des organismes à but non lucratif de l'Île-du-Prince-Édouard. Le but principal de ce programme est de permettre aux futurs travailleurs de développer les outils qui leur permettront de transiter facilement de l'école au marché du travail, tout en favorisant le développement communautaire des différentes régions de la province. Les emplois s'étalent sur une période de 8 à 12 semaines. Le salaire horaire sera approximativement de 7,80\$ jusqu'à concurrence de 312,00\$ par semaine. Pour participer, les étudiants doivent être inscrits au Central Jobs Registry, administré par l'Agence de développement de l'emploi de l'Île. Il est obligatoire également d'étudier à temps plein l'année prochaine et de l'avoir fait au cours de la dernière année. La période d'embauche varie de la mi-mai à la fin du mois d'août. Pour plus d'informations, consultez le site Web www.gov.pe.ca/jobs. ❖



La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est le résultat d'une entente entre *La Voix acadienne* et *Service Canada*. Le projet est financé dans le cadre de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : MARCIA ENMAN

RÉDACTEUR : ALEXANDRE GASCON

RESPONSABLE DE LA MISE EN PAGE : ALEXANDRE GASCON

IMPRESSION : ACADIE PRESSE

La Voie de l'emploi

5, Ave Maris Stella,
Summerside, Î.-P.-É
C1N 6M9

Tel : (902) 436-6005

Fax : (902) 888-3976

Courriel : texte2@lavoixacadienne.ca

Site Web : le contenu de la publication est disponible en ligne

au www.lavoixacadienne.com et

au www.employmentjourney.com